Image not found or type unknown

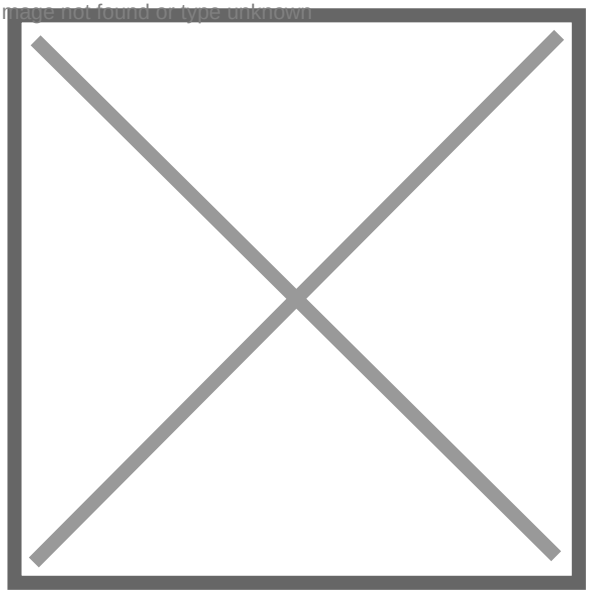

Frapper un pompier sous empris de l'alcool

Par **Tagadathedog**, le **03/03/2014** à **20:00**

Bonjour,

il y a trois ans maintenant, mon conjoint s'est retrouvé fortement alcoolisé sur la voie publique. Des pompiers sont intervenus pour le conduire à l'hopital mais il s'est débattu parce qu'il ne voulait pas et à frapper un pompier (un unique coup de point au visage il me semble).
On l'a informé que les pompiers porteraient plainte.
Entre temps nous n'avons plus eu de nouvelles et aujourd'hui j'ai reçu un "avis de passage" d'un huissier (on ne doute que c'est pour cette histoire).

Alors j'aimerais savoir, quels sont les risques de peines encourues par mon conjoint et faut-il que nous prenions un avocat ? (Sachant que depuis il a arreté d'abuser de l'alcool).

Merci d'avance pour vos réponses :/

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés